

## Compte-rendu réunion AMAC 20 juin 2010

*Présents : Fanny, Odile R, Odile C, Marie Claire, Pierre, Michèle, Roland, Linda, Jean-Louis, Grégo, Anne-Marie, Chantal, Patrick, Ginette, Cécile, Christophe, Doune.*

On fait un rapide tour de table pour les nouveaux qui connaissent pas tout le monde.

Michèle fait un point : 19 personnes ont répondu aux questions posées à la dernière réunion. Une majorité veut que la possibilité des parts de 40€ existe et est plutôt pour le vendredi soir 20h.

Grégo fait un point financier : aujourd'hui, on a environ 5000€ de promesse de dons ce qui nous permettrait de lancer **4 soirées pour la première année**. Pour info, le prix d'un spectacle est lié au nombre de personnes sur scène qui comprend les salaires, la marge que se fait la compagnie... Il faut aussi savoir qu'un concert coûte souvent moins cher qu'un spectacle de théâtre. Le cirque est en général encore plus cher.

On valide le choix des **parts de 40€** (qui donnera lieu à une place offerte pour un spectacle). On était parti sur l'idée d'une saison à 6 spectacles, dont le dernier offert si on prend toutes les parts, ce qui revenait à 200€ (40 x 5). Maintenant qu'on s'est décidé pour une première saison à 4 spectacles seulement, on devrait partir sur 160€... mais beaucoup font le choix de donner tout de même 200€ pour aider cette première année à se lancer.

On valide le choix du **vendredi soir à 20h**.

Pierre demande si une institution peut être adhérente de l'AMAC. On se dit que la commune peut apporter une aide matérielle très forte (prêt de la salle, mise à disposition de matériel, ménage de la salle...).

Question : on veut s'organiser en année civile ou scolaire ?

On valide l'idée d'**année civile** car on trouve cela plus pratique au niveau de la réservation de salle (en juin de l'année d'avant), au niveau de la déclaration d'impôts, et aussi pour ne pas être « comme tout le monde »...

Question : on veut organiser quel type de soirées ? Théâtre ? Musique ? Danse ? Jeune public ? Conférences ? Contes ?

Grégo propose d'avoir une diversité de spectacles pour la première année et ensuite peut être trouver un thème qui unie l'ensemble pour les années suivantes.

L'idée d'une soirée sur les 4 qui soit dirigé pour les enfants plaît. Marie-Claire nous informe que la Communauté de Communes a l'intention de programmer des spectacles jeune public pour les écoles, rappelle aussi qu'il y en a au Puits Manu toute l'année et au moment du salon du livre... Elle nous dit aussi que c'est difficile de programmer du jeune public : il faut se poser la question de la tranche d'âge.

Anne-Marie dit qu'un spectacle jeune public pourrait nous apporter un public qui viendrait pas forcément à nos soirées. Elle propose aussi l'idée qu'une soirée sur les 4 soit consacrée à autre chose qu'un spectacle.

L'idée d'une soirée cinéma ne nous emballe pas : il y a un cinéma proche, ce n'est pas notre travail.

→ On décide que pour la première année, on ne se donne **aucun critère** et qu'on fera en fonction

des opportunités et des idées en privilégiant la **qualité** et la **diversité**. On verra les autres années si on se fixe un cadre plus précis.

Grégo rappelle quelques principes de l'AMAC : offrir des spectacles de qualité, que les gens qui organisent se rencontrent, avec le public aussi, et avec les gens qui viennent jouer. Le rapport à cette programmation doit être différent d'une autre.

Fanny propose d'informer officiellement les autres saisons culturelles du coin de notre démarche.

On veut réserver 4 dates pour 2012 : 2 entre février-mars-avril, 2 entre octobre-novembre hors vacances scolaires. La réunion de réservation de salle a lieu le **mardi 28 juin à 19h30 à la mairie de Lailly et plus on sera nombreux, mieux ce sera !**

On veut créer une petite plaquette A5 qui présente l'AMAC pour trouver encore de nouveaux intéressés. Il est clair que ce sera avant tout par le bouche à oreille mais cette plaquette sera un outil en plus non négligeable.

Il faut trouver une organisation pour les mails, pour éviter de crouler sous la masse :

- garder la liste de diffusion générale pour parler à tout le monde, pour faire les comptes-rendus de chaque commission, tenir au courant d'un spectacle qu'on a vu etc...
- se faire des groupes de commissions à qui on peut s'adresser sans parler à tout le monde.

On veut aussi un espace sur le site de Jeux de Vilains pour mettre en ligne les prochaines réunions etc... Fanny répond que c'est déjà prévu dans l'arborescence du nouveau site Jeux de Vilains qui devrait être en ligne septembre.

### **On se lance dans le concret, voici les prochaines réunions prévues :**

- Pour le moment pas de réunion pour la commission administration.

#### **- Communication : 27 juin à 20h chez Odile R**

Créer un tract pour faire connaître l'AMAC et réfléchir à la communication générale.

#### **- Programmation : 13 septembre à 20h à la Grange**

GROSSE REUNION OUVERTE A TOUS On se décidera sur les 4 spectacles de l'an prochain.

#### **- Intendance : 6 septembre à 20h chez Linda**

Réfléchir à la philosophie d'accueil des artistes et du public.

#### **- Technique : 31 août à 16h à la Lisotte**

Prendre des mesures à la Lisotte et faire la liste du matériel disponible.

### **Date d'échéance pour le dépôt des chèques : 31 août.**

Pas de liquide car trop compliqué. A chaque chèque, Jeux de Vilains donnera un reçu. Possibilité de donner en plusieurs chèques, tous datés du jour où vous les signez, et Jeux de Vilains peut les encaisser sur plusieurs dates en accord avec chacun.

On relancera fin juillet ceux qui sont déjà inscrits, et évidemment on a jusqu'en décembre pour trouver des nouveaux !